

**CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 21 MAI 2024**

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, le 21 MAI, à 18H00, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. François NEBOUT, maire.

**Date de convocation : 13 mai 2024**

**MEMBRES PRESENTS :**

François NEBOUT, Nathalie DURANDET, Michel BONNEFOND, Annie MARAIS, Jérôme GRIMAL, Fadilla DAHMANI, Robert JABOUILLE, Isabelle BOURIAU, André LANDREAU, Lysiane ROUYER, Marie-Laure DUMONT, Christophe MONTEIRO, Marianne IRIARTE-HUET, Erika BONNEAU, Pascal BUCHEMEYER, Hassen SFAR, Frédéric CROS, Sandra BISBAU, Cédric JEGOU, Claudine DUMARGUE, Louis-Adrien DELARUE, Christine DALLA VALLE, William JACQUILLARD.

**MEMBRES EXCUSES :**

Robert LECOCQ, Frédéric MILLAC, Marie-Claire NEAUD, Jean Leopold SIWE-NANA, Mallory PEYRONAUD, Sabrina BURON.

**POUVOIRS :**

Robert LECOCQ À Marie-Laure DUMONT,  
Frédéric MILLAC À Lysiane ROUYER,  
Marie-Claire NEAUD À Nathalie DURANDET,  
Jean Leopold SIWE-NANA À Michel BONNEFOND,  
Mallory PEYRONAUD À Jérôme GRIMAL,  
Sabrina BURON À Frédéric CROS.

Madame Lysiane ROUYER a été nommée secrétaire de séance



## N° 2024-038- Attribution de subventions dans le cadre de l'AAP 2024 du Contrat de Ville

Dans le cadre de l'appel à projet 2024 du Contrat de Ville, les thématiques suivantes ont été retenues :

- Accès au droit commun par des démarches d'aller vers
- Faire plus sur le droit commun pour permettre l'insertion professionnelle
  - Cohésion territoriale et participation des habitants
  - Parentalité et éducation à la croisée de tous les dispositifs existants
  - Gestion urbaine et sociale de proximité au service des habitants dans un contexte de transitions écologiques

Cette année, ce sont 23 dossiers qui ont été déposés par 12 structures.

La répartition proposée est la suivante :

### Enveloppe contrat de ville :

Montant totale de l'enveloppe	Montant attribué	Montant restant à affecter
30.000€	23.470 €	6.530 €

### 18.470€ ont été attribués et repartis sur les 11 dossiers suivants :

Structures	Projet	Montant demandé	Montant attribué
ARU	Femmes des quartiers-actrices de changement	2 120€	2 120€
ARU	Méca Girl	600€	600€
Balcon de la Francophonie	Visite de la cité de la langue	750€	750€
Bibliothèque pour tous	Soëlys ça me dit	1 500€	1 500€
Bibliothèque pour tous	Patrimoine pour tous	500€	500€
CCAS	ASV	4 000€	4 000€
CSCS FLEP	Rue pour tous	5 000 €	5 000 €*
CSCS CAJ	Festival en cages	2 500€	2 500€
CSCS FLEP	Forum emploi	7 000€	2 500€
CSCS FLEP	Voisins futés	7 000€	2 500€
Cyclofficine	Ateliers réparation et ventes de vélos	500€	500€
SA XV	Insertion pro par le sport	1 000€	1 000€
<b>Total</b>		<b>32 470€</b>	<b>23 470€</b>

\*montant attribué hors AAP de façon pluriannuelle (2024-2025-2026)

12 dossiers ont été rejetés pour les motifs suivants : certaines demandes ont déjà été financées plus de trois ans, certains dossiers sont déjà financés par le biais d'autres dispositifs, certains dossiers manquent de cadre.

En application des dispositions :

- Du Code général des collectivités territoriales,
- Du Code général de la fonction publique,
- De la Loi n°2018-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine,
- De l'Art.6 de la loi n° 2018-173 du 21 février 2017, relatif aux contrats de ville.

**Après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité – M. MONTEIRO ne prenant pas part au vote- approuve** de soutenir les projets associatifs dans le quartier du Champ de Manœuvre, qui ont trait avec les objectifs du Contrat de Ville, et dans le cadre de l'AAP de l'année 2024.

**Fait et délibéré en mairie, le 21 mai 2024.**

Le maire,

François NEBOUT